

Encore l'évolution de père, mère et frère

Autor(en): **Spence, N.C.W. / Merk, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **48 (1984)**

Heft 191-192

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENCORE L'ÉVOLUTION DE PÈRE, MÈRE ET FRÈRE

C'est avec vif intérêt que j'ai lu l'article de M. Georges Merk au sujet de l'histoire en français des groupes primaires ou secondaires *tr* et *dr* du galloroman (1). Jusqu'ici, seul le regretté Pierre Fouché avait tenté d'expliquer les modalités du double traitement *rr* et *r* qu'ils ont subi. Rappelons que pour Fouché, le traitement dépend de la nature de l'élément vocalique précédent. La réduction à *r* se serait produite « après une voyelle longue (accentuée) ou une diphtongue décroissante, accentuée ou non », tandis que le passage de *dr* à *rr* aurait eu lieu après une voyelle brève, accentuée ou non (2). Pour accepter cette hypothèse, il est nécessaire de considérer le second élément des diphtongues *ie* et *ue* de l'ancien français comme une voyelle courte (*pětra* > *pierre*, *hěděra* > a.fr. *ierre*, germ. *fodr* > a.fr. *fuerre*, etc.), et celui des diphtongues décroissantes *ei/oi* et *ou/eu* comme une voyelle longue — ce qui semble peu probable. A la suite de M. F. de la Chaussée (3), M. Merk rejette cette explication, et propose la sienne. Il rejette également pour commencer l'idée, soutenue par M. de la Chaussée et d'autres, que la différence entre *rr* et *r* n'est qu'une différence de graphies. Les exemples cités par M. Merk montrent que s'il y a des flottements orthographiques entre *rr* et *r* dans certains cas (qui d'ailleurs peuvent très bien représenter des flottements dans la prononciation dûs à des interférences analogiques), la distribution des graphies n'est pas aléatoire. Relevons aussi qu'une opposition phonologique entre *rr* et *r* s'est maintenue longtemps en français, à en juger des différences vocaliques qui subsistent entre *a* et *a* précédant *r* et *rr* de la graphie (4). L'allongement de la consonne dans *mourrait* et *courrait* observé par beaucoup de franco-

(1) « Pourquoi un seul *r* dans *père*, *mère* et *frère* ? », *RLiR* 47 (1983), pp. 335-51.

(2) *Phonétique historique du français*, Vol. 3, Paris, 1961, pp. 719-23.

(3) *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, 1974, p. 54.

(4) Voir A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris, 1969, p. 138 et *La prononciation du français contemporain*, Paris, 1945, pp. 196 s. Signalons aussi les différences qui existent en jersiais entre *mazi* « mari » et *māri* « en colère » ou entre *bar* « bar, loup de mer » et *bār* « barre », etc. On voit que devant *rr* étymologique, l'*a* s'est allongé.

phones est aussi peut-être une autre trace de l'ancienne opposition $rr \sim r$.

L'analyse de M. Merk le mène à la conclusion que les groupes primaires tr et dr ont abouti à rr , tandis que les groupes secondaires provenant de $t(e)r$ et $d(e)r$, tout en se maintenant aussi comme rr sous certaines conditions, se sont en général réduits à r ⁽⁵⁾. Pour justifier cette hypothèse, il est surtout nécessaire d'expliquer les cas où tr et dr primaires se sont réduits à r . Pour M. Merk, les exceptions — parmi lesquelles *père*, *mère* et *frère* occupent une place d'honneur — ne seraient qu'apparentes ⁽⁶⁾. Voici comme il les explique :

(a) Comme d'autres savants, l'auteur fait remonter *carême* et *quarante* à des formes qui se seraient simplifiées dès le latin vulgaire.

(b) L'évolution des mots *arrière*, *derrière*, peut-être *araire* (qui semble plutôt être un emprunt à l'occitan), *parâtre* et *marâtre* résulte de la dissimilation d'un des deux r du groupe rr par un autre groupe rr . Une dissimilation pareille avait déjà été postulée par Fouché ⁽⁷⁾, dans le cas de *parâtre* et *marâtre*. Il y a également dans *ad rëtro* deux groupes qui ont pu se dissimiler. Dans les cas de *de retro*, *d'aratrum* et de *rëtro* (\succ a.fr. *riere*), par contre, on ne saurait parler de dissimilation : les traitements de *rëtro* \succ a.fr. *deriere* et *rëtro* \succ *riere* postulés par M. Merk, ainsi que le cas plus douteux de *aratrum* \succ *araire*, sont le résultat d'une assimilation, s'il est approprié d'expliquer l'évolution dans la perspective d'une interaction des r , ce qui n'est pas démontré. Il est à vrai dire un peu trop commode d'expliquer le traitement du même élément *rëtro* en faisant appel tantôt à la dissimilation et tantôt à l'assimilation ⁽⁸⁾.

(c) Le passage de *tônïtru* \succ a.fr. *tonoire* et de *cáthëdra* \succ a.fr. *chaiere*, dont le déplacement d'accent a fait couler beaucoup d'encre, serait dû à l'intercalation d'une voyelle de passage entre la dentale et

(5) Voir Merk, *op. cit.*, p. 336. Pour les détails de l'analyse, il faut évidemment étudier l'article entier.

(6) *Ibid.*, p. 337.

(7) *Op. cit.*, p. 721.

(8) Évidemment, M. Merk ne parle pas d'assimilation — mais logiquement, il aurait dû le faire, par exemple lorsqu'il cite le cas de *retro* \succ *riere* (*op. cit.*, p. 338, note 4) ou lorsqu'il parle d'une dissimilation de *parrastre* à *parastre* (*op. cit.*, p. 338).

la liquide. C'est M. Georges Straka qui a formulé cette hypothèse pour expliquer le déplacement de l'accent : les pénultièmes courtes de *tóni-tru*, de *cáthēdra* et d'autres proparoxytons du même gabarit, étant converties de la sorte en antépénultièmes, l'accent se déplaçait automatiquement. L'intercalation de la voyelle convertissait aussi — et c'est le point qui a frappé M. Merk — les groupes primaires en groupes secondaires et rendait possible, selon son hypothèse, la réduction à *r*. La présence d'une voyelle de passage explique donc à merveille l'évolution assez spéciale de ces deux mots (et celle de *paupière* < *palpetra*, variante du lat. *pálpēbra*). Malheureusement, cette explication crée d'autres problèmes. Rappelons que pour M. Straka, l'intercalation d'une voyelle de passage était conçue comme un phénomène qui ne se produisait pas seulement dans ces quelques cas, mais atteignait tous les groupes *tr* et *dr* (9). Dans ce cas, tous les groupes primaires du latin seraient devenus des groupes secondaires, susceptibles, selon la théorie de M. Merk, de se réduire à *r* : les deux catégories de groupes se confondent, et il n'est plus nécessaire de trouver une explication spéciale du traitement des mots *père*, *mère* et *frère* (ou *d'arrière*, etc., dont il était question plus haut). Suspendons pourtant le jugement sur le rôle possible d'une voyelle de passage afin de continuer l'examen des idées de M. Merk.

(d) Pour ce dernier, la présence d'un seul *r* dans *père*, *mère* et *frère* est due au fait que ces mots continuent non pas l'accusatif latin en *-trem*, mais le nominatif en *-ter*. La survivance des formes du nominatif latin pose des problèmes que j'ai moi-même étudiés en 1962, dans une communication adressée au X^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (10), et plus tard, dans un article publié en 1971 dans la *Revue Romane* (11). A vrai dire, ces études n'éclairent pas directement le problème posé par le traitement de *père*, *mère*, etc., parce qu'on n'avait jamais pensé jusque-là à compter ces mots parmi les survivances du nominatif. J'admets que *filis* et *sœur*, par exemple, peuvent très bien représenter des nominatifs conservés à cause de leur fréquent emploi vocatif, et que *père*, *mère* et *frère* sont des termes comparables en ce qui concerne ce type d'emploi. Rappelons pourtant que tous ces mots ont aussi d'autres emplois, et d'autres formes en

(9) Voir Merk, *op. cit.*, p. 345, note 17.

(10) Voir les *Actes* de ce Congrès, publiés à Paris en 1965, pp. 231-43.

(11) « La survivance des formes du nominatif latin en français : fréquence ou analogie ? », *Revue Romane* 6 (1971), pp. 74-84.

ancien français que le cas sujet du singulier. Les paradigmes étymologiques de *fils* et de *sœur* étaient *fiz*, *fil*, pl. *fil*, *fiz* et *suer*, *seror*, pl. *serors*, *serors*. Le point à retenir est qu'aucune des formes de *père*, de *mère* ou de *frère* en ancien français ne contenait le groupe *rr*, pas même celles — la majorité — qui continuaient un *tr* étymologique du latin : le paradigme normal de *pere* était *pere(s)*, *pere*, pl. *pere*, *peres*. Il aurait donc fallu expliquer pourquoi, si l'hypothèse est la bonne, il n'y a, par exemple, aucune trace de **perres* < *patres*. A vrai dire, il n'est pas démontré de façon convaincante que les cas sujets *pere*, *mere* et *frere* remontent à des formes qui étaient effectivement différentes du cas régime au moment de la simplification des suites dentale + liquide. Dans les premiers textes, nous trouvons encore la graphie *dr* au cas sujet comme au cas régime (cf. le cas sujet *la medre* aux ll. 146 et 151 de *La Vie de St. Alexis*). Nous saisissons assez mal le détail et la chronologie des changements qui ont converti (par exemple) *-or/-tor* en *-re* (*maior* > *maire*, *imperator* > *emperere*, etc.). Dans tous les cas, les origines nominatives de *père*, *mère* et *frère* sont affirmées plutôt que démontrées. On ne prouve pas grand-chose au sujet du français en citant l'emploi en ancien italien de *pate* et de *frate* (forme qui existe encore en roumain, où il s'expliquerait, selon Rebecca Posner⁽¹²⁾, par une dissimilation du second *r* de *fratre* par le premier), ou en affirmant avec Joan Coromines, mais sans preuves évidentes, que les formes catalanes *pare*, *mare* et *frare* remontent au nominatif. Le cas de l'a.fr. *los* « louange » (< lat. *laus*) ne prouve pas grand-chose non plus, car il s'agit, comme l'indique d'ailleurs M. Merk, d'une adaptation du latin liturgique⁽¹³⁾.

On voit que les arguments de M. Merk posent certains problèmes. Si on postule l'intercalation d'une voyelle de passage entre dentale et liquide, les groupes primaires se convertissent tous en groupes secondaires, et il devient nécessaire d'expliquer pourquoi *rr* subsiste dans certains mots et non pas dans d'autres. Autrement dit, il faut recommencer à zéro. L'hypothèse de la voyelle intercalée explique de façon élégante le déplacement de l'accent dans *tōnītru*, etc. (mais pas pourquoi il n'y a pas, par exemple, de déplacement d'accent dans le cas de *pūllitra* > *poutre*), mais elle n'avance guère l'argument de M. Merk. Sans voyelle de passage, pourtant, ces exceptions « qui ne sont qu'appa-

(12) R. Posner, *Consonantal Dissimilation in the Romance Languages*, Oxford, 1961, p. 112.

(13) Voir Merk, *op. cit.*, p. 350.

rentes » redeviennent de véritables exceptions à la théorie de M. Merk, et si on n'accepte guère l'explication proposée du traitement *père, mère, frère* ou le rôle de la dissimilation dans l'évolution de *derrière* ou de l'a.fr. *riere*, il ne reste plus grand-chose des arguments élaborés par M. Merk pour expliquer les exceptions.

Avant d'essayer de reprendre la question à mon tour, je dirai quelques mots des difficultés qu'elle pose. Comme nous l'avons vu, le facteur déterminant pour Pierre Fouché était la longueur de l'élément vocalique précédant le groupe, tandis que pour M. Merk, c'était surtout la différence entre les groupes primaires et secondaires. Dans chaque cas, il y avait un nombre d'exceptions, mais l'une et l'autre hypothèse se laissait défendre en invoquant (dans des cas différents, évidemment), l'influence de l'analogie ou de la dissimilation, en choisissant parmi les variantes graphiques celles qui étayaient l'hypothèse choisie. Ce sont évidemment des facteurs qui jouent dans l'évolution d'une langue, et il est parfaitement licite d'essayer de trouver dans les données une confirmation de l'hypothèse choisie. La difficulté est de *prouver* que tel facteur a joué dans un cas comme celui-ci, où les données sont assez confuses pour permettre plusieurs explications différentes. En général, l'évolution phonétique d'un son ou d'un groupe de sons montre une régularité suffisante pour qu'on puisse formuler une règle et expliquer les exceptions soit en isolant d'autres facteurs spéciaux, soit en postulant une influence savante ou dialectale. Dans ce cas-ci, les grandes lignes de l'évolution sont loin d'être claires, vu la multiplicité des graphies en a.fr., et le manque apparent de cohérence dans le traitement des groupes, qui fait qu'une variante donnée peut être « régulière » pour un savant et « analogique » pour un autre. Citons deux seuls exemples : pour Pierre Fouché, les traitements réguliers en ancien français du latin *latro* et *vitru* sont *lere* et *veire*, tandis que pour M. Merk, ils sont *lerre* et *veirre* — et ces interprétations peuvent être justifiées par la référence aux graphies (14).

Sous ces conditions, il est probable que les auteurs de manuels ont choisi le chemin le plus prudent en notant simplement que les groupes *tr* et *dr* ont abouti soit à *rr*, soit à *r*. Voici pourtant quelques remarques

(14) Merk a eu le grand mérite d'étudier les graphies dans Tobler-Lommatzsch et de donner des chiffres précis : ses statistiques (*op cit.*, pp. 344 s.) montrent en effet que *rr* est beaucoup plus fréquent dans ces mots (dans le cas de *verre*, il a compté 68 fois *rr* contre 39 fois *r*),

qui ne mènent pas à une solution définitive, mais qui ajoutent quelques nouvelles possibilités à la discussion. Dans l'ensemble, M. Merk a sans doute raison lorsqu'il constate que les groupes primaires ont généralement abouti à *rr* en français. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, pourtant, est le fait que *tr* et *dr* secondaires ont très souvent subi la même évolution. Il serait donc utile de découvrir le ou les éléments communs à la réduction ou au maintien des groupes primaires et secondaires. Si l'on examine les exceptions parmi les groupes primaires — les cas où il y a eu réduction à *r* (*arrière*, *derrière*, a.fr. *riere* ; a.fr. *toneire/tonoire* et *chaiere*, fr. *paupière* ; *père*, *mère* et *frère* ; peut-être a.fr. *lere* et *veire/voire*, fr. *araire*), on constate qu'ils ont une chose en commun : la réduction s'est produite à la finale. Les groupes secondaires se sont réduits bien plus souvent que les groupes primaires, mais c'est de nouveau surtout à la finale que s'est produite la réduction. Le suffixe nominal *-ator*, par exemple, a généralement abouti à *-re* en ancien français, ainsi que la désinence verbale *-ère* précédée par *t* ou *d* (cf. *ridère* > *rire*, *credère* > *croire*, *claudère* > *clore*, *occidère* > a.fr. *ocire*, *radère* > a.fr. *rere*, etc.)⁽¹⁵⁾. A l'intérieur du mot, par contre, les groupes secondaires se sont généralement maintenus sous la forme *rr* (cf. *iterare* > *errer*, **audirat* > a.fr. *orra*, **sederat* > a.fr. *serra*, et les futurs et conditionnels en général)⁽¹⁶⁾. Evidemment, il est arrivé que *tr/dr* secondaires passent à *rr* en position finale (a.fr. *ierre*, fr. *lierre* < *hedera*, *beurre* < *butyru*, a.fr. *secourre* et *escourre* < *succutere* et *excutere*)⁽¹⁷⁾, et qu'ils se réduisent à *r* en position médiale (cf. *desiderare* > *desirer*, *considerare* > a.fr. *consirer*, etc.)⁽¹⁸⁾.

Malgré quelques exceptions où le traitement majoritaire va à l'encontre de la tendance observée, il semble raisonnable de prétendre que les groupes secondaires (et même les groupes primaires) tendent à s'affaiblir à *r* à la finale, et à se maintenir sous la forme *rr* en position médiale inaccentuée. Evidemment, cette divergence a pu être favorisée par des facteurs non-phonétiques. M. Merk attribue la présence d'*rr* dans les futurs et conditionnels soit à la chute précoce de l'ancienne

(15) Selon les chiffres fournis par Merk, *r* était un peu plus que deux fois plus fréquent que *rr* dans le cas du *-re* (< *ator*), mais 15 fois plus fréquent dans le cas des infinitifs en *-dère*.

(16) Voir les statistiques fournies par Merk, *op. cit.*, p. 341.

(17) Dans les graphies étudiées par Merk, *r* était presque aussi fréquent — 6 exemples contre 7.

(18) En a.fr., les graphies en *rr* sont nombreuses, mais moins nombreuses que celles avec *r* (voir Merk, *op. cit.*, p. 345).

voyelle accentuée de l'infinitif après le déplacement de l'accent sur la nouvelle désinence, soit à l'analogie des verbes dont le radical se terminait par *r* (**curreraio* > *courrai*, etc.). Il est possible également que d'autres facteurs aient joué dans la réduction des groupes en position finale. La désinence typique en ancien français des verbes de la troisième conjugaison était *-re* : seuls l'a.fr. *courre* (< *cŭrrĕre*), *secourre* et *escourre* (< *sŭccŭtĕre* et *excŭtĕre*) avaient la désinence *-rre*, et il se peut bien que les deux derniers verbes aient été influencés par *courre*, dont ils semblaient être des dérivés. L'évolution de la désinence *-ator* a également pu subir une influence analogique, car il y avait une désinence nominale typique *-re* provenant de *-or* et de *-er* (cf. *maire*, *sire*, *prestre*, *maistre*, *pastre*, *peintre*, etc.). Il n'est pas exclu que cette influence ait joué dans l'évolution de *père*, *mère* et *frère*, et dans celle de la variante *lere* (< *latro*).

Il a donc été question d'un facteur phonétique — la position dans le mot — et d'une possible influence analogique sur les groupes, en position finale et en position médiale. Dans le cas de *père*, *mère* et *frère*, qui pour M. Merk est le plus intéressant, un autre facteur a pu jouer : la fréquence. Je suis loin d'accorder à la fréquence d'emploi l'importance que lui attribue, par exemple, M. Mánczak⁽¹⁹⁾, mais il est clair que certains mots, y compris ceux qui sont employés comme titres, peuvent subir un traitement phonétique spécial à cause de la fréquence de cet emploi : citons l'histoire des formes *sire/sieur* et *monsieur* ainsi que celle de l'a.fr. *danz* (< *dominus*) et de *dame* (< *domina*). L'emploi de *père*, *mère* et *frère* a dû être d'une fréquence comparable. En ce qui concerne le traitement des mots *arrière* et *derrière*, ainsi que l'a.fr. *riere* (< *rĕtro*), il est également possible qu'un facteur autre que la position ait joué. Nous avons vu que M. Merk attribue le traitement de ces mots aux effets de la dissimilation, là où il ne pouvait être question uniquement de dissimilation⁽²⁰⁾. Je préfère noter qu'il s'agit d'éléments qui ont souvent fonctionné comme des proclitiques, surtout *derrière* prépositionnel et *riere*, qui somme toute ne fonctionnait que comme le premier élément de certains composés.

Si j'ai préféré indiquer là où il était possible plusieurs facteurs qui ont pu contribuer à tel ou tel traitement des groupes *tr* et *dr*, c'est

(19) Voir, par exemple, l'article de M. Mánczak au sujet de la survivance des nominatifs latins, *Revue Romane* 4 (1969), pp. 51-60.

(20) Voir ci-dessus, p. 000.

d'abord qu'il est difficile d'arriver à la certitude dans ce domaine. Vu le nombre d'exceptions apparentes à toutes les solutions proposées, il est clair que le passage du groupe transitoire *zr* à *rr* ou à *r* a été décidé non pas par un seul facteur, mais par plusieurs, et que dans tel ou tel cas, le maintien ou l'affaiblissement a pu être le résultat d'une interaction phonético-morphologique. Le seul facteur qui me semble tout à fait improbable est celui que M. Merk avance avec tant d'enthousiasme : les origines « nominatives » de *père*, *mère* et *frère*. J'espère que les réflexions auxquelles m'a poussé sa belle étude ont indiqué quelques autres possibilités.

Londres.

N. C. W. SPENCE

*

Si je me permets de répondre à l'article de M. Spence, ce n'est pas du tout que je lui tiens rigueur d'avoir voulu réfuter mon hypothèse. Au contraire je suis très content que mon article sur *père*, *mère*, *frère* ait suscité une telle réaction. C'est de la discussion que peut jaillir une approche plus grande de la vérité, vérité qui, je le reconnais, n'est pas toujours facile à établir pour l'évolution des groupes latins TR et DR. Mais que M. Spence me permette de revoir un à un ses arguments.

1) *La prononciation des géminées RR* : On admet généralement que les géminées se sont simplifiées en français au plus tôt après le VI^e s., c'est-à-dire après la deuxième vague de diphtongaisons (v. G. Straka, *TraLiLi*, II, 1, 1964, pp. 41 et 77). Mais le fait que le groupe consonantique *dr* (issu de DR et de TR) ne s'assimile à RR qu'au IX^e s. (v. F. de La Chaussée, *Initiation à la phonétique hist. de l'afr.*, p. 193) explique sans doute pourquoi la gémination RR a pu rester sensible dans la prononciation (d'une façon ou d'une autre) plus longtemps que pour les autres consonnes, même dans des mots où RR étaient primitifs. L'examen des attestations du verbe *ferrer* dans T.L. permet de constater que les graphies R ou RR sont aussi anciennes l'une que l'autre et parfois pratiquées par le même auteur (ou le même copiste), p. ex. Bueve de Hantone (année 1200). Les rimes et les assonances sont quelquefois instructives : la graphie RR ne rime qu'avec RR le plus souvent (*ferrées* : *serrées* ; *ferre* : *terre* ; *ferré* : *pierré* ; etc.), alors qu'avec la graphie R simple le participe passé *feré* assone avec tout autre -é

(ferée : journée ; fieré : sejourné ; ferée : prée ; etc.) dans *Fierabras* et chez B. de Hantone. Mais faut-il rappeler que j'ai trouvé dans la même phrase, donc chez le même auteur (ou le même copiste), les graphies *larron* et *laronesse*, *parrins* et *marines*, *marri* et *marir* (v. mon article p. 343). On sait aussi que jusqu'au XVII^e s. on pouvait entendre une différence dans la prononciation entre RR et R, malgré les contradictions et les hésitations que l'on constate chez les différents grammairiens de l'époque (v. Thurot, *De la prononciation française*, I, pp. 4-10, 105, et II, pp. 372-378), Paris ayant éliminé la géminée beaucoup plus tôt que p. ex. la Gascogne ou la Lorraine ; et encore faudrait-il s'entendre sur le terme de « géminée » qui sous la plume des grammairiens d'alors pouvait désigner soit la prononciation effective de deux R, soit la prononciation plus appuyée ou plus sonnante d'un R avec allongement éventuel de la voyelle précédente : c'est probablement ce dernier phénomène qui se produit aujourd'hui quand certains Français prononcent *mourrait*, *courrait*, pour éviter l'homonymie avec l'imparfait. En conclusion sur ce point, disons qu'à l'époque littéraire de l'ancien français il semble qu'il puisse y avoir une certaine différence de prononciation entre R et RR, ce qui expliquerait la prédominance statistique de telle graphie sur telle autre suivant l'origine phonétique, TR/DR primaires ou secondaires (selon mon hypothèse), abstraction faite des différences d'origine géographique chez les auteurs ou les copistes.

2) *Le choix des variantes* : M. Spence semble dire que P. Fouché et moi-même avons « choisi » parmi les variantes graphiques celles qui nous convenaient et qui « étayaient l'hypothèse choisie ». J'ignore pourquoi P. Fouché a plutôt « choisi » la graphie *lere* (< *latro*). Quant à moi, ce sont les données statistiques fondées sur les attestations de T.L. qui m'ont imposé de considérer la graphie *lerre* comme « normale », données statistiques dont Fouché ne disposait pas encore.

3) *Les dissimilations* : M. Spence met en doute le rôle joué par la dissimilation de RR à R due à la présence d'un autre R dans le même mot, à propos de *arrière*, *rière*, *parâtre*, etc. Je rappelle d'abord ce que j'ai dit p. 342 de mon article : jamais ne sont attestés des futurs **rirrai* (de *rideraio*), **rerrai* (de *raderaio*), **rorrai* (de *roderaio*), mais toujours *rirai*, *reraï*, *rorai*, en comparaison de la grande masse de futurs avec RR que par ailleurs a connu l'afr. Pourquoi ? parce qu'il y a déjà un R à l'initiale. Que je sache, personne non plus ne met en doute la dissimilation des L dans *faible* pour *floible* < *fleblem* (FEW III, 615-617), dans

flambe pour *flamble* < *flammula* (FEW III, 602-604) (1). Ainsi afr. *rière* peut très bien être le résultat d'une dissimilation de **rierre* (< *retro*). Je ne comprends donc pas pourquoi M. Spence me reproche de faire appel (avec « commodité ») tantôt à la dissimilation, tantôt à l'assimilation pour expliquer la graphie *rière* : il n'y est pas question d'assimilation !

4) *Le problème des nominatifs singuliers* : Pour M. Spence, les « origines nominatives » de *père*, *mère*, *frère* sont « tout à fait improbables », malgré le grand « enthousiasme » que je mets, paraît-il, à les présenter. Il reconnaît lui-même que ces termes sont autant des sujets agissants et des appellatifs-vocatifs que p. ex. *fil*, *sœur*, etc. Mais il récuse l'origine nominative de *père*, *mère*, *frère*, parce que ces mots ne présentent pas de différences graphiques dans leur déclinaison en afr. (on attendrait, dit-il, **perres* < *patres*, si mon hypothèse était bonne), contrairement à *fil*, à *sœur*, etc., qui eux présentent des différences entre le cas sujet sing. et les autres cas : ainsi *fiz*, *fil*, *fil*, *fiz*, et *suer*, *seror(s)*. Qu'est-ce à dire ? Les mots ayant conservé leur nominatif sing. sont presque tous des imparisyllabiques où la différence phonétique est très sensible entre le nominatif sing. et les autres cas : *ancêtre/ancestor*, *ber/baron*, *compaing/compagnon*, *gars/garçon*, *peintre/peintor* ou *peignor*, *prestre/provoire*, *sire/seigneur*, *suer/seror*, *traître/traïtor*, etc. Dans cette série de mots la forme du cas sujet sing. est très différente de celle des autres cas, si bien que cette dualité a pu se maintenir en afr. (et quelquefois jusqu'en fr. mod.), alors que pour *père*, *mère*, *frère* la différence de prononciation (s'il y en avait une, voir plus haut sous 1°) entre le cas sujet sing. et les autres cas était si minime que les orthographes avec un R sont seules attestées, d'autant plus que le cas sujet sing. était statistiquement prédominant : sur les 85 attestations de *père* dans T.L., 56 sont des cas sujet sing. Cette prédominance se vérifie aussi chez les imparisyllabiques : *ancêtre* 12 attestations, autres cas 8 ; *peintre* 12 contre 3 ; *suer* 36 contre 26. Quant à *fil* qui n'était pas un imparisyllabique, la différence de prononciation entre *fiz* et *fil* pouvait être assez grande pour maintenir les deux formes, et si finalement le cas sujet sing. *fil*s s'est maintenu c'est que lui aussi

(1) Sauf récemment L. Remacle dans *La différenciation des géminées MM, NN en MB, ND* (voir mon compte rendu ici même dans ce volume p. 000), mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le problème général des dissimilations.

était très fréquent à lui seul par rapport aux autres cas (19 contre 18 dans T.L.). W. Manczak (*Revue Romane* 4, 1969, pp. 51-60, dans un article cité par M. Spence) nous apprend que le béarnais a maintenu les nominatifs sing. *Kassaire*, *peskaire* à côté des cas obliques *kassadu*, *peskadu*, parce qu'ils sont sémantiquement plus étendus et donc d'un emploi plus fréquent : « chasseur, pêcheur de profession », alors que les anciens cas obliques signifient « chasseur, pêcheur d'occasion ». La fréquence d'emploi peut donc expliquer le maintien d'un nominatif sing.

5) *Le cas de cathedra et de tonitru* : Ecartons tout de suite le prétendu parallèle *püllitra* > *poutre* que nous oppose M. Spence. Si *pullitra* en général et particulièrement pour le français, n'a pas subi le déplacement d'accent qu'on attendrait, c'est à cause du masc. *pülliter*, bien que la forme **pullitru* avec déplacement d'accent ait survécu dans certains parlers romans (v. Bl-Wtbg⁵, 504 b et FEW IX, 532 a). Quant au problème général concernant *cathedra* et *tonitru*, l'explication que j'ai reprise à M. Straka ne me paraît pas infirmée par l'argumentation de M. Spence. M. Straka disait (*TraLiLi* II, 1, 1964, p. 48) qu'entre *d* et *r* « apparaît toujours un petit son de passage vocalique » (c'est moi qui souligne) ; ce « petit » son vocalique peut devenir une voyelle proprement dite (et entraîner le déplacement de l'accent) dans les proparoxytons *cáthedra* > **catédàra* et *tónitru* > **tonitèru*, à cause du plus grand nombre de syllabes qui suivent l'accent, alors qu'ailleurs dans les paroxytons ce « petit son de passage vocalique » reste faiblement vocalique, d'où il résulte que p. ex. *quadrátu* n'est pas allé jusqu'à **quadàrátu* et que donc dans ce cas DR est resté primaire (d'où fr. *carré* avec RR).

6) *La place dans le mot* : M. Spence pense qu'en finale de mot les groupes TR ou DR, primaires ou secondaires, ont plus facilement donné R qu'à l'intérieur du mot où ils sont devenus le plus souvent RR ; « finale » est peut-être une formulation ambiguë, car le -e final est prononcé au moins jusqu'au XVI^e s., donc dans *chaière*, *tonoire*, etc., le R n'était pas proprement en « finale ». Je ne pense pas non plus que la place du groupe TR, DR par rapport à l'accent tonique ait pu avoir une importance déterminante. L'évolution de *látro* et celle de *latrónem* attestent chaque fois plutôt RR que R (v. mon article p. 344, note 10) ; dans *atraméntum* et dans *pétra* le groupe TR a donné chaque fois plutôt RR que R, malgré la différence d'accentuation. Ce sont les proparoxytons qui sont des cas à part, comme nous l'avons vu plus haut ; ils

présentent d'ailleurs aussi des particularités, et pour les mêmes raisons, dans le traitement de leur voyelle finale (v. G. Straka, *loc. cit.* p. 33).

Je reconnais pourtant avec M. Spence qu'à la fin du mot la syllabe finale *-re* est si fréquente dans les infinitifs et dans un grand nombre de substantifs (comme *maire*, *sire*, etc.) que l'analogie a pu jouer dans l'évolution des groupes DR ou D'R à R dans la syllabe finale. J'ai également admis l'action de l'analogie pour la présence de RR dans de nombreux futurs. Il est courant de constater que plusieurs causes ont pu concourir à un même effet. Et je suis heureux de me trouver d'accord avec M. Spence : ainsi son article et le mien peuvent bien se compléter.

Strasbourg.

Georges MERK

Remarque : Dans mon article, *RLiR* 47 (1983), p. 345, ligne 13, il faut *presbyterum* (et non *presbyter*).